

Code National : Article 1.

Article I : La faluche est la coiffe traditionnelle des étudiants de France. Elle a remplacé la toque datant du Moyen-Age. Les étudiants français l'ont ramenée de Bologne, lors d'un congrès international d'étudiants où ils adoptèrent le béret de velours des habitants de la région bolognaise, le 12 juin 1888.

Code National : Article 2.

Article II : La faluche est portée de nos jours dans certaines facultés et écoles, d'une manière habituelle ou à titre exceptionnel, lors de manifestations estudiantines. On ne l'enlève pas, même devant un professeur, sauf s'il a le rang de recteur. Elle est apolitique et aconfessionnal.

Code National : Article 3

Article III : Escholier, il est interdit de faire de la faluche, une succursale de monoprix. Elle doit être le parchemin qui s'enorgueillit toujours de nouvelles richesses de l'histoire de l'étudiant. A ce titre le grand maître peut décider de faire enlever un insigne qu'il juge non représentatif de l'étudiant

Code National : Article 4

Article IV : L'étudiant doit se conformer à ces dispositions assez larges pour permettre toutes fantaisies, assez strictes pour réaliser l'uniformité.

Code National : Article 5

Article V : La faluche comporte deux parties : 1- Le ruban circulaire avec ses emblèmes (cursus estudiantin). 2- Le velours noir avec ses rubans et insignes.

Code National : Article 6

Le ruban circulaire est la couleur de la discipline principale. Pour les disciplines secondaires (double inscription), on placera sur le bord supérieur du ruban de la discipline principale, un ruban plus mince aux couleurs de cette (ou ces) discipline(s) annexe(s). Voici les couleurs nationalement adoptées, basées à l'origine sur celles des toges doctorales et professorales des universités françaises :

Médecine Velours rouge

Pharmacie Velours vert

Chirurgie dentaire Velours violet

Vétérinaire Velours bordeaux

Sage femme Velours fuschia

Paramédical Velours rose

Lettres et Sciences humaines Satin jaune

Sciences Satin violet

Beaux-arts, Architecture, Cinéma (113) Satin bleu

Prépas médicales et Paramédicales Velours marron

Autres prépas (Taupes, Khâgne, ...) Satin marron

Ecole d'ingénieurs Satin noir et bleu

Filières sportives Satin vert foncé

Oenologie Satin saumon

Droit Satin rouge

Sciences économiques, Gestion Satin orange

Administration Economique et Sociale Satin vert clair

Sciences Politiques Satin rouge et bleu

Ecole de commerce Satin rouge et vert

IUT, BTS Satin aux couleurs de la discipline sinon blanc

Musique et Musicologie Satin Argenté

Code National : Article 7

Article VII : Sur le ruban doit figurer

1° le baccalauréat :

Bac C ou S spé math ou physique : e

Bac D ou S spé bio : je

Bac E ou S option techno : E

Bac A ou L : j

Bac G ou ES : b

Autres Bacs : lettres initiales de leur signification

Bac international : «i» minuscule après bac principal

N.B. Pour les capacitaires, l'emblème du baccalauréat sera remplacé par la lettre "C" majuscule

2° l'emblème de la discipline :

-PCEM1 Tête de mort croisée de fémurs

-Médecine Caducée médecine

-Pharmacie Caducée pharmacie

-Chirurgie dentaire Molaire

-Vétérinaire Tête de cheval

-Sage femme Croix ANKH ou "SF"

-Paramédical Ciseaux

-Kiné Caducée mercure

-Lettres, Langues Livre ouvert et plume

- Géographie Globe
- Histoire Casque de Péricles
- Sociologie Grenouille
- Psychologie "Psy"
- Musique et Musicologie Clé de sol
- Sciences Palmes croisées de chêne et de laurier
- Beaux-arts, Cinéma(113) Palette et pinceau
- Architecture Equerre et compas
- Archéologie Tête de sphinx
- Classes Préparatoires Chouette à deux faces
- Ecole d'ingénieurs Etoile et foudre
- Œnologie Grappe de raisin
- Droit Balance
- Sciences économiques, Gestion Caducée mercure
- Ecole de commerce Caducée mercure
- Administration économique et sociale "AES"
- Sciences Politiques Parapluie
- I.U.T. "IUT"